

Secrétaire : Dominique Simonnet - DDFIP Sce Produits divers - Tél / 05.46.00.39.39

Secrétaire Adjoint : Benjamin Essayan - Très St Aigulin Tél/ 06.32.15.34.64

Trésorière : Daniel Calvar - EMR Tél / 06.85.60.62.71

Trésorière Adjointe : Evelyne Taris - SIE La Rochelle Est tél/ 06.84.46.20.58

CTL DU 20/03/2015

Nous étions convoqués ce jour en Comité Technique Local.

La séance s'est ouverte à 9h30 sous la présidence de Mr Nolf.

Après lecture des déclarations liminaires, les différents points de l'ordre du jour ont été abordés.

Point n°1 : Approbation des P.V des CTL des 15/10/2014, 19/11/2014 et 21/01/2015.

Les P.V sont adoptés à l'unanimité.

Point n°2 : Formation professionnelle : Bilan 2014 et présentation du programme local de formation 2015.

46 formateurs sont intervenus en 2014 pour un total de 833 heures contre 983 heures en 2013 soit une diminution de 150 heures.

Les agents du département ont bénéficié de 2429 jours de formation soit 2,56 jours par agent contre 2,71 en 2013.

La DG met à présent l'accent sur la e-formation, moins coûteuse en frais de formation. Mais chacun sait que trouver des créneaux de formation sur son lieu de travail peut s'avérer très complexe.

De plus elle n'apporte pas tous les avantages d'une formation classique, notamment l'échange en direct avec le formateur.

Le descriptif des formations est disponible sur Ulysse 17 à l'adresse suivante :

<http://dfp170.intranet.dgfip/agents/forpro/forpro.htm>

Si des besoins spécifiques sont exprimés au niveau départemental, la direction tentera d'y répondre, alors n'hésitez pas à vous exprimer.

Point n°3 : Compte-rendu budgétaire 2014 et budget prévisionnel 2015.

L'examen du tableau de synthèse de l'exécution budgétaire fait apparaître une baisse de 1,33 % entre 2013 et 2014.

Entre 2011 et 2014 la diminution dépasse 25% !

Les dépenses d'affranchissement représentent un tiers des dépenses malgré les mesures prises au plan local pour les maîtriser (centralisation de l'affranchissement sur la Direction, développement des envois en nombre, suppression des machines à affranchir...)

Les charges et locations immobilières et le poste dépenses de nettoyage ont diminué en raison des restructurations qui ont touché le département.

Les dépenses d'équipement ont augmenté sensiblement (35,69%) grâce à un abondement budgétaire (DG et interrégion) en fin d'année qui ont permis notamment l'achat d'équipements informatiques.

Pour 2015, la dotation budgétaire est en retrait de 7 % par rapport à 2014, après moins 6 % l'année précédente. Dans ce contexte, la direction met en œuvre un plan d'économies qui doit permettre une meilleure maîtrise du budget. Ce plan s'articule autour de quatre grands axes :

- poursuivre la mise en œuvre de la démarche « dépenser mieux »
- suppression de tout achat ou commande « inutile »
- poursuite de la mobilisation des ressources internes
- rationalisation des occupations immobilières

Existe-t-il encore des marges de manœuvre budgétaires aujourd'hui ? La Direction semble le croire, nous sommes loin d'être aussi optimistes sur le sujet ! Nous veillerons simplement à ce que le travail au quotidien des agents n'en soit pas trop affecté.

A titre d'exemple, nous souhaitons bon courage aux collègues qui seront désignés pour assurer en régie les travaux et la prise en charge du déménagement des sites de la Direction sur Fétilly...les mêmes collègues devront-ils dans le même temps continuer à assurer la gestion du courrier ?

Secrétaire : Dominique Simonnet - DDFIP Sce Produits divers - Tél / 05.46.00.39.39

Secrétaire Adjoint : Benjamin Essayan - Très St Aigulin Tél/ 06.32.15.34.64

Trésorière : Daniel Calvar - EMR Tél / 06.85.60.62.71

Trésorière Adjointe : Evelyne Taris - SIE La Rochelle Est tél/ 06.84.46.20.58

Point n°4 Modification des horaires d'ouverture des services au public.

A la suite de la circulaire de la Direction Générale du 22/10/2014, le groupe de travail mis en place a remis ses conclusions à la Direction locale ; les agents ont par la suite été « consultés » par leurs chefs de service.

Ces modifications doivent permettre de diminuer les horaires d'ouverture au public afin de dégager du temps disponible supplémentaire pour les services affectés par les suppressions d'emplois depuis des années.

Ceci tout en garantissant une ouverture quotidienne minimale des services. Au regard du tableau des nouveaux horaires d'ouverture des sites qui nous a été remis, force est de constater que l'homogénéité recherchée par la Direction est un échec.

Ces nouveaux horaires ne modifieront pas les besoins des usagers, la fréquentation se concentrera donc sur des plages horaires réduites, ce qui ne manquera pas de générer davantage de conflits et de tensions à nos guichets.

Point n°5 Questions diverses.

A notamment été abordée la suppression de la prime d'intéressement de 150 € à compter de cette année. Nous sommes fiers de participer ainsi au financement des restructurations et au désendettement de l'Etat !!! Nous remercions sincèrement notre Direction Générale pour cette décision courageuse !

Vos représentants en CTL : Dominique Simonnet, Daniel Calvar, Guy Lacombe et Benjamin Essayan.